



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

-

2017

FEDERATION NATIONALE DES SAMUSOCIAUX
53 rue Dubois-Crancé 69600 OULLINS
Tél : 04 78 50 16 05 – fax : 04 78 92 83 87 ou 04 78 50 11 31

SOMMAIRE

ACTIVITES ET MISSIONS.....	3
VIE FEDERALE	6
ANIMATION DES SAMU SOCIAUX.....	8
REPRESENTATION DES SAMU SOCIAUX	10
DEVELOPPER L'OBSERVATION SOCIALE	11
OUTILLER LES SAMU SOCIAUX	12
INDICATEURS DE RESULTATS.....	13
PERSPECTIVES 2018.....	14

ACTIVITES ET MISSIONS

→ VALEURS ET OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION

Conformément à ses orientations stratégiques, la Fédération nationale des Samu Sociaux vise à fédérer, représenter et assister, à l'échelon national, l'ensemble des actions, services, associations et organisations qui opèrent sous le nom de « Samu Social », ainsi que toute personne et organisation (le plus souvent services dénommés maraudes ou équipes mobiles) dont la mission est de réaliser des prestations dites de « Samu social » telles que décrites par le cahier des charges de la Fédération nationale des Samu Sociaux.

- ✓ **Fédérer** : favoriser les échanges entre Samu sociaux, via les outils d'information et de communication de la Fédération (site internet, groupes de travail etc.) sur des problématiques communes (publics rencontrés, partenariats, financements, observation sociale, etc.) ;
- ✓ **Représenter** : assurer la représentation des intérêts communs des structures adhérentes, par la participation à des instances de pilotage / réflexion / coordination / comité de suivi, etc. sur le champ de la veille sociale et de la prise en charge des personnes sans-abri ;
- ✓ **Assister** : proposer des actions communes et appuyer la création ou le développement des Samu sociaux.

La Fédération nationale des Samu Sociaux vise également à promouvoir et défendre les valeurs inscrites dans sa charte éthique adoptée en octobre 2016 lors de son Assemblée Générale Extraordinaire :

- **La dignité** : préserver et rendre sa dignité à la personne en détresse physique ou sociale. La reconnaissance de ce droit implique d'admettre son mode de vie avec tact et respect. Elle induit aussi de proposer une aide et un hébergement social ou médical d'urgence dans le respect de sa volonté ;
- **La solidarité** : assurer à la personne rencontrée le droit à la protection médicale et /ou sociale prévue pour sa situation. Ce qui implique la mise en œuvre des soins sans condition d'ouverture de droits et la recherche de l'ensemble des droits existants pour tous.
Ce principe induit aussi la recherche d'hébergement à moyen ou à long terme, l'entrée dans un réseau de solidarité nouvelle et l'accès aux soins nécessaires, préventifs, curatifs, palliatifs en fonction de l'état de la personne et du degré d'urgence ;
- **La citoyenneté** : assurer à la personne rencontrée le droit à l'information, la communication, la participation et l'exercice de ses droits et devoirs civiques. La reconnaissance de ce droit implique de donner les moyens à la personne de pouvoir justifier de son identité civile, d'être en mesure de s'informer et de se former pour communiquer et rompre l'isolement, ou d'y être aidé. Elle induit aussi la connaissance de l'intégralité de ses droits et à la capacité de participer à la vie sociale, économique et politique du pays.

→ MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

- **Animer et développer un réseau d'acteurs professionnels et bénévoles agissant auprès des personnes à la rue** pour aller à leur rencontre, le cas échéant apporter un soutien matériel et moral ;
- **Accompagner les Samu sociaux autour d'une charte de qualité d'intervention** ;
- **Proposer une expertise aux services dénommés « Samu sociaux »** sur les politiques publiques qui régissent leur activité et sur les modalités d'intervention auprès des personnes rencontrées à la rue et leurs partenaires ;
- **Développer le réseau de partenaires** et créer des ponts entre le secteur de l'urgence sociale et celui du médical, sanitaire, psychiatrique, de l'hébergement, du logement, de l'accès aux droits, etc. pour améliorer la prise en charge des personnes rencontrées à la rue ;
- **Agir auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels** (gouvernement, administrations centrales, services déconcentrés de l'État, collectivités locales, etc.) **pour faire connaître l'activité des Samu sociaux, sensibiliser et alerter sur la situation des personnes rencontrées à la rue** et construire dans une logique partenariale des propositions politiques et techniques d'amélioration.

Les instances de gouvernance de la Fédération nationale des Samu Sociaux, ont par ailleurs réaffirmé en 2017 comme orientation stratégique, la poursuite du renforcement de la dynamique de réseau et de la représentation des Samu Sociaux adhérents à la Fédération.

→ PUBLICS VISES PAR LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION

La Fédération nationale des Samu Sociaux intervient auprès des Samu sociaux adhérents de la Fédération, mais également des autres équipes mobiles et maraudes, des têtes de réseaux associatifs, de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du secteur social, médical, etc. Parmi les bénéficiaires indirects de la Fédération figurent bien évidemment les personnes à la rue en situation d'exclusion et en processus de désaffiliation sociale.

- **Les Samu sociaux adhérents de la Fédération** : leurs instances de gouvernance et de direction, et leurs équipes de terrain (salariés et bénévoles) ;
- **Les partenaires, publics comme privés, des Samu sociaux**, qui souhaitent s'informer ou échanger sur les problématiques de l'urgence sociale et de la grande exclusion, participer aux réflexions et aux travaux de la Fédération ;
- **Les particuliers qui souhaitent s'investir en tant que bénévoles**, pour venir en aide aux personnes à la rue et s'informer en tant que citoyen ;
- **Les personnes rencontrées à la rue en situation d'exclusion sociale** (bénéficiaires indirects des actions de la Fédération) : au travers de ses actions partenariales, de plaidoyer, et de ses travaux pour faciliter la montée en charge des équipes de Samu sociaux, la Fédération vise une

amélioration de la prise en charge des personnes à la rue et une résorption progressive et durable du sans-abrisme.

➔ ÉCHELLE D'INTERVENTION DE LA FÉDÉRATION

L'action de la Fédération a un rayonnement principalement national. Elle est mise en œuvre à destination de l'ensemble du réseau des Samu sociaux de France. Les outils développés et les enseignements issus des réflexions partagées avec les Samu sociaux et leurs partenaires sont diffusés et essaimés à l'ensemble des territoires.

Les actions et les orientations portées par la Fédération nationale des Samu Sociaux se diffusent également en dehors des frontières nationales par l'intermédiaire de son membre fondateur : le Samu social international (SSI). Le SSI compte 15 dispositifs dans le monde dont 7 spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue et 2 spécialisés dans la problématique des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales. La majorité des antennes se trouve en Afrique, au Proche et Moyen-Orient et en Amérique latine.

VIE FEDERALE

→ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (31.12.2017)

Le Conseil d'Administration, instance dirigeante de la Fédération, se réunit régulièrement. Ces réunions, lieux de réflexion et de décisions, permettent de gérer les affaires courantes ainsi que le bon fonctionnement de la Fédération.

Les administrateurs de la Fédération nationale des Samu Sociaux ont tous une fonction salariée au sein d'un Samu social :

- Jérôme COLRAT – Président – Samu social de Lyon
- Malik BERKANI – Vice-président – Croix-Rouge Française
- Christelle GIULANI – Secrétaire – Samu social de Nice
- Alexis DERACHE – Trésorier – Samu social de l'Oise
- Christian CHALLA – Administrateur – Samu social de Bordeaux
- Steven DUVAL – Administrateur – Samu social de l'Oise
- Christophe VISENTIN – Administrateur – Samu social de Cannes
- Jérôme RYBINSKI – Administrateur – Samu social de Lille
- Laura CHARRIER – Administratrice – Samu social de Paris
- Marie CHUBERRE – Administratrice – Samu social international
- Sébastien PERRINEL – Administrateur – Samu social de Nantes

→ CONSOLIDER LE RESEAU DE LA FÉDÉRATION

Au travers de ses adhérents dont deux têtes de réseaux (la Croix-Rouge Française et le Samu social international), **la Fédération représente et s'appuie sur plus d'une dizaine de personnes morales différentes représentant plus de 250 équipes mobiles et Samu sociaux différents en France et à l'étranger.**

La Fédération crée également des partenariats forts avec d'autres réseaux dont un privilégié avec la Fédération des acteurs de la solidarité¹. **La Fédération nationale des Samu Sociaux et la Fédération des acteurs de la solidarité ont en effet conclu un partenariat** au printemps 2015 pour renforcer l'animation et la représentation des Samu sociaux et des équipes mobiles de leur réseau respectif.

¹ La Fédération des acteurs de la solidarité regroupe plus de 870 associations qui gèrent près de 2.700 établissements et services qui œuvrent à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération des acteurs de la solidarité promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion et à l'évolution des politiques publiques qui les concernent.

Ce partenariat a été reconduit pour l'année 2017 autour de quatre orientations stratégiques majeures :

- ✓ **Animer les maraudes et les Samu sociaux** : favoriser le partage de pratiques, échanger sur les difficultés, rassembler les acteurs autour de problématiques et d'actions communes ;
- ✓ **Accompagner la professionnalisation des équipes, favoriser la lisibilité sur les missions des maraudes et l'harmonisation des pratiques** : outiller, former les maraudeurs ;
- ✓ **Développer l'objectivation des besoins et la participation à l'observation sociale** ;
- ✓ **Représenter les maraudes auprès des pouvoirs publics** : favoriser leur reconnaissance, leur articulation avec les autres dispositifs, interpeller sur les difficultés et les doter de moyens nécessaires à leur action.

ANIMATION DES SAMU SOCIAUX

→ GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX

Depuis la fin de l'année 2015, la Fédération nationale des Samu Sociaux anime un groupe de travail national sur les Samu sociaux composé d'une vingtaine de membres reflétant aussi bien la diversité des territoires que celles des organisations. Il vise à **co-construire une expertise, des positionnements, des outils pratiques à destination des Samu sociaux, favoriser les échanges et la diffusion d'information sur des problématiques communes.**

En 2017, cinq réunions du groupe de travail se sont tenues aux mois de février, mars, juin, septembre et novembre. Ces réunions ont principalement porté sur l'élaboration de l'enquête flash, d'un référentiel de missions et d'évaluation et sur la réflexion autour de thématiques :

- **L'apport de la paire-aidance en matière d'accompagnement** des personnes en situation de grande exclusion et ne recourant plus aux dispositifs et services de droit commun. Dans une perspective de réflexion et d'évolution des pratiques du travail social, la paire-aidance constitue aujourd'hui un levier important qui a fait ses preuves dans différentes structures et organisations. A ce titre, *le collectif des SDF de Lille* et l'association *Dignité* sont venus témoigner de leur expérience.
- **La mémoire et l'accompagnement des personnes décédées à la rue.** Le *Collectif des morts de la rue* est à ce titre intervenu auprès des équipes de terrain pour présenter ses actions et les outiller. Leur projet associatif s'articule autour de l'accompagnement des personnes décédées à la rue, du soutien aux structures associatives et aux personnes sans-abri ayant connu un décès, de l'élaboration d'une mémoire collective, de l'interpellation des pouvoirs publics et des élus locaux (rapports, études épidémiologiques) et de la formation des structures associatives (en matière d'accompagnement funéraire par exemple).
- **L'accès aux soins des personnes sans domicile.** Que ce soit en matière d'accès à la couverture maladie, aux hôpitaux ou aux PASS, à la sortie de ces institutions, au désert médical dans les territoires ruraux, à l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques, etc. les équipes mobiles et Samu sociaux sont confrontés quotidiennement aux problématiques de santé dans leurs interventions. Il s'agissait d'échanger autour des leviers existants pour améliorer l'accès aux soins des personnes à la rue : partenariats, formation et sensibilisation (pompiers, hôpitaux, CMP, etc.), équipes pluridisciplinaires, orientation et articulation avec les réseaux de santé, etc.
- **La présence bénévole au sein des équipes de maraudes :** comment recruter et former des bénévoles et quelles articulations avec les équipes mobiles professionnelles et les acteurs de l'accès aux droits ? A ce titre, deux associations nationales, les Resto du cœur et la Croix-Rouge française, sont intervenues et ont permis d'échanger autour de leurs organisations respectives et de leurs modules de formation.

Ce groupe de travail a également été force de propositions lors de la période hivernale marquée par un renforcement des dispositifs d'hébergement et de mise à l'abri pour l'accueil des personnes sans domicile et a permis d'identifier les différentes tensions sur les territoires afin d'adapter les moyens aux besoins locaux. Il a également réfléchi autour des conditions matérielles d'accueil des personnes à la rue ainsi qu'autour des besoins d'accompagnement social.

La Fédération diffuse régulièrement des informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale, de l'hébergement et du logement. Elle relaie également les productions des réseaux partenaires pour outiller ses adhérents et alimenter la réflexion du réseau.

REPRESENTATION DES SAMU SOCIAUX

→ REPRESENTATION AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

La Fédération a été invitée par la Dihal à échanger sur la situation de la veille sociale dans la perspective du plan quinquennal autour du logement d'abord. Elle a également **participé à deux réunions pilotées par la ministre du Logement et de l'Habitat Durable, Emmanuelle Cosse, en janvier et février 2017 sur la sortie du dispositif hivernal 2016-2017**. Ces réunions ont été l'occasion de porter les positions de la Fédération, rappeler l'importance des Samu sociaux dans la prise en charge des personnes à la rue, alerter sur plusieurs situations territoriales et soumettre des propositions pour l'évolution du secteur.

→ PARTICIPATION AUX EVENEMENTS DES RESEAUX PARTENAIRES

La représentation de la Fédération est assurée au travers de la participation à des colloques sur les thématiques de la lutte contre la grande exclusion et la pauvreté, l'urgence sociale, le sans-abrisme, au niveau local, national ou européen. Elle s'effectue également via des visites de terrains auprès des acteurs de la veille sociale, de l'hébergement et du logement, visant à garantir des temps d'observation des fonctionnements et des spécificités de chacun, le recueil des problématiques et des besoins. Certaines visites peuvent être de portée généraliste, d'autres peuvent s'effectuer sur des thématiques précises.

→ DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION

A la suite d'un long chantier, le site internet² de la Fédération a vu le jour en 2017.

Il offre une interface avec les adhérents, les partenaires, les entités qui souhaitent s'organiser en Samu social et de manière plus large, le grand public. Il renseigne l'histoire de la Fédération et son organisation statutaire, ses valeurs, ses actions et ses publications. Un formulaire de contact permet aux citoyens et associations de poser des questions, ainsi qu'envoyer une demande d'adhésion.

² <https://www.samusocial-federation.org/>

→ CONTEXTE ET ENJEUX

En 2017, la Fédération nationale des Samu sociaux a lancé deux enquêtes flash « maraudes et Samu sociaux » auprès de l'ensemble des équipes volontaires intervenant en France. Elles se sont déroulées les 8 et 9 mars et du 27 septembre au 3 octobre. Le questionnaire a été travaillé dans le cadre du groupe de travail national et a fait l'issue d'une première phase test en 2016.

Tandis que les données de l'observation sociale ne portent généralement que sur la demande d'hébergement et de logement, tout un pan reste occulté : celui des personnes à la rue. Ces enquêtes visent ainsi à :

- Proposer un outil commun d'observation de l'activité des maraudes/Samu sociaux.
- Donner de la visibilité sur l'activité des maraudes/Samu sociaux et les publics rencontrés.
- Disposer d'éléments de connaissance sur les modalités d'organisation des maraudes / Samu sociaux, le profil des publics rencontrés, leurs besoins exprimés et les prestations offertes par les maraudes / Samu sociaux.
- Inscrire les maraudes comme acteurs de l'observation sociale et alimenter le plaidoyer.

Ces enquêtes contiennent des données quantitatives et qualitatives tant sur les maraudes (composition des équipes, territoires d'intervention, équipements, prestations proposées, etc.) que sur les ménages rencontrés (profils, parcours d'errance, situation au regard de l'hébergement et du logement, problématiques de santé, demandes adressées aux maraudes, etc.).

Les données récoltées sur l'activité du jour / nuit donnée et anonymisées sont ensuite agrégées dans une fiche de synthèse et remontées à la Fédération.

OUTILLER LES SAMU SOCIAUX

Conformément aux attentes exprimées par les équipes mobiles et les Samu sociaux lors des deux journées de rentrée des Samu sociaux en septembre 2015 et octobre 2016, l'année 2017 a été notamment consacrée à l'élaboration et concrétisation d'outils de gestion visant à **accompagner les équipes des Samu sociaux dans une perspective de réflexion et d'évolution de leurs pratiques, de leurs postures vis-à-vis des personnes qu'elles rencontrent, de leurs organisations internes et externes.**

Cet étayage s'est traduit par l'élaboration d'un référentiel de missions et d'évaluation des maraudes et Samu sociaux. En s'appuyant sur ses travaux antérieurs (autour du cahier des charges des Samu sociaux notamment), la Fédération dans le cadre de son groupe de travail a continué à avancer sur la rédaction de ce référentiel, **décrivant leur pratique, leur cadre d'action, leur place dans le dispositif de veille sociale, tout en prenant en considération les logiques territoriales et les éventuelles différences et spécificités.** Ce référentiel vise également à rappeler les valeurs et les engagements des maraudes et des Samu sociaux, dont l'inconditionnalité de l'aller-vers, le devoir de non-abandon et le respect de la temporalité de la personne sont des principaux cardinaux de leurs interventions.

Le groupe de travail national maraudes et Samu sociaux a choisi d'articuler le futur référentiel autour de 13 missions principales, celles-ci se subdivisant elles-mêmes en différents critères :

- **Aller vers** la personne ;
- **Créer un lien** avec la personne ;
- **Evaluer la situation** de la personne ;
- **Faire émerger** la demande de la personne ;
- **Accompagner** la personne ;
- **Orienter** la personne vers les dispositifs et acteurs adéquats ;
- **Alerter** les partenaires, les acteurs locaux, les pouvoirs publics ;
- **Restituer** son activité auprès des partenaires, financeurs ;
- **Participer** à l'observation sociale des besoins ;
- **Sensibiliser** les pouvoirs publics, les partenaires et l'opinion publique ;
- **Travailler** en partenariat ;
- **(Se) former et (s') informer** ;
- **Appliquer et respecter les droits et libertés de la personne.**

Ce référentiel initié par la Fédération Nationale des Samu Sociaux est partagé et co-construit avec d'autres têtes de réseaux (Fédération des acteurs de la solidarité et Croix-Rouge Française notamment). Il s'agira donc d'un document socle et cadre pour la majorité des organisations représentant les équipes mobiles et Samu sociaux qui interviennent sur le territoire national. Il permettra de garantir la qualité des actions mises en place et sera accompagné de formation en régions, notamment dans le cadre de journées inter-régionales, fin 2018 et tout au long de l'année 2019.

INDICATEURS DE RESULTATS

Principaux objectifs 2017	Résultats constatés en 2017
Animation du réseau des Samu sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail national (5 réunions) ; - Déplacements en région/rencontre des Samu sociaux ; - Diffusion d'information (newsletter, site internet, mails etc.) ; - Réunion des instances statutaires ; - Comptes rendus (séminaire, groupe de travail, etc.) ; - Articles, publications etc.
Représenter et valoriser les Samu sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail national (5 réunions) ; - Participation à des réunions institutionnelles et politiques ; - Remontées des situations territoriales auprès du cabinet du ministre en charge du logement et des administrations centrales ; - Portage de propositions sur les équipes mobiles et maraudes dans les réunions institutionnelles et instances décisionnelle ; - Diffusion des travaux du groupe de travail national (enquête flash, référentiel)
Développer l'objectivation des besoins/participation à l'observation sociale des Samu sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Document de recensement des indicateurs (données d'activités territorialisées dans le cadre du groupe de travail national). - Diffusion des outils sur les diagnostics à 360°, promotion de la participation des maraudes à la démarche. - Présentation des outils déjà existants : baromètre 115, enquête flash menées sur plusieurs territoires etc. - Élaboration de deux enquêtes flash, mise en œuvre et restitution.
Outiller les Samu sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'information (newsletter, blog, mails etc.). - Production d'analyse et d'expertise sur les politiques publiques relevant de la lutte contre le sans-abrisme. - Élaboration d'un référentiel de missions et d'évaluation.

PERSPECTIVES 2018

→ POURSUIVRE LA REFORTE DES STATUTS

Dans la continuité de la rénovation de ses instances statutaires mise en œuvre en 2016 et 2017, la Fédération souhaite poursuivre cette dynamique et les travaux autour des statuts pour préciser le rôle des administrateurs et garantir une meilleure représentativité de ses membres.

→ RENFORCER LA REPRESENTATION AUPRES DES INSTITUTIONNELS

La Fédération souhaite renforcer sa représentation auprès des acteurs institutionnels tant au niveau local que national, principalement dans le cadre des réflexions et instances relatives à la montée en charge des SIAO, de l'observation sociale, de la fin de gestion saisonnière et des orientations budgétaires annuelles. Elle renforcera sa présence et ses actions auprès des régions notamment dans le cadre de son partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité au travers des relais dont cette dernière dispose.

→ RENFORCER LA PARTICIPATION A L'ELABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La Fédération souhaite participer aux côtés des autres réseaux associatifs, des services de l'Etat et des personnes accompagnées, à l'élaboration des politiques publiques de lutte contre les exclusions, afin de partager son expertise et ses analyses sur les problématiques et besoins des personnes rencontrées pour mieux les accompagner et les orienter, contribuer à l'évolution des dispositifs existants de la veille sociale, de l'hébergement et du logement adapté et participer pleinement au plan quinquennal Logement d'abord. Elle souhaite dans ce cadre partager les outils qu'elle crée, tant en matière d'observation sociale que d'outillage des acteurs de terrain.

→ REFERENTIEL DE MISSIONS ET D'EVALUATION : FINALISATION ET FORMATION

La Fédération souhaite poursuivre et finaliser le travail autour du référentiel des Samu sociaux et des équipes mobiles. Afin de faciliter l'appropriation de cet outil, des supports méthodologiques et des formations seront proposés aux adhérents en lien avec les réseaux partenaires.

→ ORGANISER DES JOURNEES INTER-REGIONALES DES SAMU SOCIAUX ET DES EQUIPES MOBILES, DANS UNE PERSPECTIVE D'ECHANGE DE PRATIQUES, D'OUTILLAGE ET DE FORMATION

Le succès des deux journées nationales qui se sont tenues en 2015 et 2016 témoigne d'un besoin d'informations et d'échanges sur les pratiques professionnelles des acteurs de terrain. La Fédération souhaite donc répondre aux attentes des professionnels et bénévoles et organiser cette fois-ci des

rencontres inter-régionales, en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité, afin de favoriser les échanges de pratiques et permettre l'appropriation et la diffusion du référentiel de missions et d'évaluation « maraudes et Samu sociaux ». Il s'agit de proposer un temps de réflexion, d'outillage et de formation aux équipes de terrain, dans une perspective d'évolution et d'amélioration des pratiques professionnelles et bénévoles, dans un contexte de massification et d'évolution des situations de pauvreté et d'exclusion.

➔ REALISER DES ENQUÊTES FLASH DANS LE BUT D'AMELIORER LA CONNAISSANCE DES MARAUDES ET DES BESOINS PUBLICS A LA RUE

La Fédération souhaite consolider ses outils de connaissance et d'observation sociale pour diffuser des données d'activités des Samu sociaux, renforcer la connaissance des publics et des besoins sur les territoires et disposer d'un outil d'interpellation. Dans cette dynamique, la Fédération continuera à réaliser deux enquêtes flash en 2018.

➔ DEVELOPPER DES OUTILS DE COMMUNICATION

La Fédération souhaite continuer de développer son site internet afin de lui donner une meilleure visibilité, valoriser ses travaux et actions et répondre aux attentes de ses adhérents.